Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 49

Artikel: Lausanne, le 7 décembre 1872

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ASSONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'ahonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 7 décembre 1872.

Nous trouvons dans les journaux de 1797 d'intéressants détails sur le passage de Bonaparte en Suisse, alors qu'il se rendait au congrès de Rastadt, vers la fin de novembre de la même année. Ce qu'on va lire peut donner une idée des impressions diverses que la présence du premier consul produisit au sein de nos populations. Les hommes qui avaient embrassé les idées nouvelles que la Révolution française venait de jeter dans le monde, les Vaudois, qui attendaient avec impatience l'émancipation de leur patrie, voyaient en Bonaparte un libérateur et étaient au comble de la joie. Les partisans de Berne, au contraire, redoutaient l'intervention du grand homme et usaient de tous les moyens pour l'éviter.

« Bonaparte a trompé l'attente des oligarques suisses, en traversant rapidement leur pays. Ceux de Berne, que dirigent en ce moment MM. Steiger, Haller et consorts, s'étaient même flattés de lui faire oublier, à force d'honneurs et de prévenances, la noirceur de leurs trahisons et les trames ourdies en dernier lieu contre la République française. Pour parvenir à leurs fins, ils ont fait préparer ldes relais sur toute la route, arrangé des fêtes et envoyé des hommes sûrs à sa rencontre, jusqu'à la frontière, afin de le cerner, tellement que nul individu de la caste sujette ne pût parvenir jusqu'à sa personne, et le prier de vouloir bien rendre au pays de Vaud le même service qu'à la Valteline, que le général Bonaparte venait de soustraire à la pesante domination des ligues grises.

» Rien ne prouve mieux le machiavélisme des Bernois que le choix des hommes chargés de cette mission. C'était le lieutenant-colonel Arpaud, commandant du cordon de troupes bernoises, qui surveillait la frontière, signalé tant de fois, et toujours en vain, comme l'agent principal de l'Anglais Wickam et des contre-révolutionnaires; c'était le patricien de Rodt, baillif de Nyon, et le plus obstiné des oligarques, ennemi juré de la République française, dont le fantôme égara plusieurs fois sa raison, au point de lui faire croire qu'elle voulait à tout prix se défaire de lui; c'était enfin le banneret Fischer. ancien président de cet affreux tribunal qui proscrivit en 1791 et 92 tant de patriotes vaudois. Il fallait certes une grande impudence pour députer au héros et au libérateur de l'Italie de tels hommes et surtout ce Fischer, qui dénonçait, dans ses discours officiels, les principes de la Constitution française comme subversifs de la religion, des mœurs et de l'autorité des gouvernements légitimes.

» La sagacité de Bonaparte a démêlé la fausseté de ces caresses et de ces prévenances. Loin de se laisser entraîner par les Dalila au teint de lis et de roses qu'on avait rassemblées à Berne, il a traversé cette ville et celle de Soleure comme si elles eussent été des Babylones modernes (nous adoucissons les expressions plus crues du Vaudois qui écrivait ces lignes à la Décade ou l'Ami des lois (du 12 frimaire an V).

» Le 2 frimaire, Bonaparte s'arrêta à Rolle, patrie de son infortuné frère d'armes le général Laharpe, condamné à mort par contumace et dépouillé de ses biens. L'affluence des habitants sur la route et leurs cris de joie l'accompagnèrent jusqu'à Lausanne, qui s'illumina à son arrivée. L'allégresse éclatait de toutes parts, les cris de vive la République française! vive son invincible général et ses braves armées! à bas les mouchards et les tyrans! à bas les ours! retentissaient dans toutes les rues. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette réception, qui sont bien connus. Disons seulement qu'au retour de Bonaparte à Paris, à la suite de conciliabules des patriotes suisses qui y avaient trouvé un refuge et auxquels il prit part, l'invasion de la Suisse fut décidée par le Directoire, et qu'elle eut lieu quelques semaines plus tard. »

Les Poètes et les Philosophes sur leur lit de mort.

I. Temps modernes.

Rabelais paraît être mort à la fois en chrétien et en philosophe, raconte Barré. Il reçut humblement le viatique, et negput cependant s'empêcher de dire qu'on lui graissait les bottes pour un grand voyage. Il laissa sous scellé cette manière de testament: « Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup; je donne le reste aux pauvres. » — On lui attribue deux mots qui sont bien dans son caractère: « Je vais chercher un grand peut-être; » et enfin, avec un grand éclat de rire: « Tirez le rideau, la farce est jouée. » — Il mourut en 1533.

La mort du Tasse (1595) est plus triste. Lorsque, la veille de son couronnement à Rome, il sentit la fin s'approcher, il pria instamment le cardinal Aldobrandini d'acheter et d'anéantir tous les exem-